

# **Le Syndicat Mixte Marne-Ourcq, acteur de l'aménagement du bassin de vie Pays Fertois/Pays de l'Ourcq**

**Le Syndicat Mixte d'Études, de Programmation et d'Aménagement Marne-Ourcq a été créé en 1990. Il rassemble les Communautés de communes du Pays Fertois et du Pays de l'Ourcq et couvre un territoire composé de 41 communes de Seine-et-Marne pour une population de 45 000 habitants.**

## **Quelles sont ses compétences ?**

Les principales compétences exercées par le Syndicat sont actuellement les suivantes :

- L'élaboration, la modification, la révision du Schéma Directeur Marne-Ourcq et du Schéma de Cohérence Territoriale appelé à lui succéder.
- **La création et l'aménagement de la zone des Effaneaux.**
- L'étude, la création, la réalisation et la gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage.

Dans les faits, le Syndicat a ouvert en 2010 l'aire des gens du voyage Marne-Ourcq à La Ferte-sous-Jouarre et **se trouve être propriétaire depuis 2010 des terrains du Parc d'activités des Effaneaux sur les communes de Chamigny, Dhuisy et Sainte-Aulde.**

## **Comment est-il administré ?**

Il est administré par un comité syndical comprenant **14 membres titulaires et 14 membres suppléants.**

- **Titulaires du Pays Fertois** : Pierre Rigault (Président), Claude Specque, Gérard Geist, Henri Clément, Patrick Romanow, Sébastien Hennequin et Josselyne Robcis.
- **Suppléants du Pays Fertois** : Danièle Celerier, Claire Perrotin, Hubert Hincelin, François Arnoult, Dominique Bosdure, Nawal Baddour et Jeannine Beldent.
- **Titulaires du Pays de l'Ourcq** : Michèle Gloaguen (Vice-présidente), Aline Duwer, Christine Javeri, Jean Jacques Demantes, Pierre Eelbode, Claude Gaudin et Jacques Rousseau.
- **Suppléants du Pays de l'Ourcq** : Yves Parigi, Dominique Duchesne, Guy Michaux, Vincent Carré, Robert Picaud, Pascale Etronnier et François Migeot.

## **Quelles sont ses ressources ?**

Les **ressources de base du Syndicat sont assurées à 50 % par la contribution de la Communauté de communes du Pays Fertois et à 50 % par celle du Pays de l'Ourcq.** A ces dernières s'ajoutent d'importantes subventions de l'État pour le SCoT et l'aire des gens du voyage, **mais aussi d'autres financeurs publics selon les projets.**

**Un SCoT pour penser le développement du territoire dans tous les aspects de la vie quotidienne**